

DIPLOME NATIONAL DU BREVET

SESSION 2018

FRANÇAIS

Dictée

Série générale

Durée de l'épreuve : 20 mn

10 points

Rappel : le candidat compose sur la même copie que l'épreuve de Grammaire et compétences linguistiques - Compréhension et compétences d'interprétation.

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite

DICTÉE (20 minutes, 10 points)

Consignes pour la dictée à l'attention du surveillant-lecteur :

On fera faire la dictée **les vingt premières minutes** de cette première partie.

Lors de la dictée on procédera successivement :

- 1) à la lecture préalable, lente et bien articulée du texte ;
- 2) à la dictée effective du texte, en précisant la ponctuation et en marquant nettement les liaisons ;
- 3) à la relecture sans préciser cette fois-ci la ponctuation mais en marquant toujours les liaisons ;
- 4) à l'issue de cette relecture, on transcrira lisiblement au tableau le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage : Michel Tremblay, *Bonbons assortis*.

On demandera aux candidats d'écrire une ligne sur deux.

On ne répondra pas aux questions éventuelles des candidats après la relecture du texte ; ils en seront avertis avant cette relecture.

On n'avait pourtant rien annoncé de particulier pour cette nuit-là, à part une belle pluie d'août qui viendrait enfin dissiper cette horrible et collante humidité que nous avons eue à endurer sans relâche plusieurs semaines de suite. Un front froid s'avavançait [...]. Toute la maisonnée s'était préparée à cette pluie en soupirs de satisfaction et remarques désobligeantes pour le maudit été trop chaud, trop long, trop collant. Ma grand-mère prétendait soudain détester l'été, ma tante Robertine rêvait au mois d'octobre, mes frères parlaient déjà de hockey. Six mois plus tard, aux premiers frémissements du printemps, ils préféreraient des horreurs semblables au sujet de l'hiver.

Michel Tremblay, « Sturm und drang », *Bonbons assortis*, 2010

On notera au tableau : *Robertine et hockey*